

Communiqué de presse 1000&1 Chemins

29/10/2025

Fondée en 2020, 1000&1 chemins est une jeune association scoute, née du constat des effets conjugués de l'urbanité et de la dépendance numérique sur notre jeunesse. Ces formes nouvelles de vie sociale tendent à étouffer un potentiel immense, en coupant les jeunes de la nature – source première d'une véritable conscience du monde, du corps et de soi – tout en les éloignant de la spiritualité et du sens du transcendant. Or, ces deux dimensions essentielles de l'existence humaine, au cœur du projet scout tel que l'avait pensé Robert Baden-Powell et, à sa suite, le père Jacque Sevin, nourrissent l'épanouissement des jeunes en leur apportant autonomie, solidarité et enracinement dans la réalité du monde, contribuant ainsi, nous en sommes convaincus, à leur bonheur comme à celui de notre société.

Fidèles à cet idéal éducatif et spirituel qui dépasse les clivages, nous avons toujours cherché à tisser des liens et à bâtir des passerelles bien au-delà du cercle socioculturel dont sont issus les premiers membres de notre mouvement. Nous avons ainsi souhaité entretenir des relations avec toute sorte d'organisation scout, et participer à des activités dans des cadres divers, qu'ils soient musulmans (dans une mosquée), chrétiens (dans une église) ou laïques (maison de retraite). S'il est bien connu qu'une partie de nos adhérents et nos responsables proviennent d'une même communauté de la commune de Givors, cela ne procède donc en aucun cas d'une volonté d'entre-soi, mais uniquement du jeune âge de notre mouvement, qui ne peut, dans un premier temps, agir naturellement que dans l'espace social dont il est issu.

Notre principe est clair : à 1000&1 chemins, tous les enfants de la Nation sont les bienvenus, et chaque enfant de la République y est accueilli sans distinction d'origine, de sexe ou de croyance.

C'est dans le prolongement naturel de cette vocation éducative que nous avons par la suite saisi toute la pertinence d'une autre méthode, contemporaine de celle de Baden-Powell : la méthode de Maria Montessori, dont la liberté, la responsabilité et l'attention au rythme de l'enfant constituent pour nous un socle désormais précieux. Pressentant l'énorme potentiel d'une rencontre entre ces deux approches, qui, à notre connaissance, n'a jamais été proposée, nous avons entrepris d'allier l'expérience scoute que nous avions déjà adoptée à la méthode Montessori, afin d'offrir aux jeunes la possibilité de s'élever vers le meilleur d'eux-mêmes. Nous avons alors décidé d'aller au bout de notre démarche en bénéficiant de l'accompagnement d'une experte de la méthode Montessori et en participant à l'acquisition d'une ancienne école désaffectée depuis près d'une décennie, que la mairie de Givors mettait en vente aux enchères, via la plateforme Agorastore. Après une véritable course contre la montre impliquant plusieurs participants, nous sommes finalement parvenus à acquérir ce lieu.

Il n'en fallut pas davantage pour que débute une campagne de dénigrement publique, fondée sur des amalgames à caractère discriminatoire, menée par le groupe *Givors Fière* (ex Rassemblement national) sous l'impulsion M. Fabrice Riva. Nous comprenons, du reste, que dans le contexte national actuel, certains questionnements puissent surgir. Ce phénomène, bien qu'injustifié, peut s'expliquer par les tensions que traverse notre société. Mais nous ne saurions accepter que le questionnement cède la place à la suspicion, et pire encore, à la diffamation, fondée sur de simples supputations, elles-mêmes tirées des orientations religieuses et de quelques liens de parenté – somme toute naturels et que nous venons d'évoquer – entre les membres de 1000&1 chemins et la communauté dont ils sont issus. D'autant qu'aucun membre du groupe *Givors Fière* – qui plus est conseiller municipal – n'a dénié faire preuve de la décence citoyenne la plus élémentaire en nous contactant, avant de porter publiquement des accusations contradictoires aussi graves qu'infondées.

Il est donc temps de laisser parler le droit. Ces liens naturels, qui n'impliquent aucune subordination, empêcheraient-ils notre association de projeter l'ouverture d'une école non confessionnelle ? **Car nous le réaffirmons ici : non, notre projet d'école n'est pas confessionnel !** En conséquence, nous avons décidé de saisir l'autorité judiciaire en déposant plainte avec constitution de partie civile, afin que la justice fasse la lumière sur ces accusations mensongères et réaffirme le droit.